



<b>1-IDENTIFICATION</b>		<b>IDENTIFIANT UNIQUE :</b>	<b>DEV-2019-106</b>
<b>DIRECTION :</b>	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DE LA PROMOTION		
<b>SERVICE :</b>	N/A		
<b>DATE :</b>	26 juin 2019		
<b>OBJET :</b>	Projet CIEL - Demande de financement à Développement économique Canada		

**2-ÉTAT DE LA SITUATION – CONTEXTE (Y a-t-il eu des décisions antérieures? Si oui, inscrire le numéro de résolution)**

Le Carrefour d'innovation et d'entrepreneuriat de Lévis (CIEL) aura la mission de fournir aux jeunes entreprises innovantes un lieu d'implantation idéal qui favorisera les collaborations et l'accélération de leur développement. Situé dans un nouveau bâtiment de l'Innoparc Lévis, le CIEL soutiendra le développement des entreprises en leur offrant des locaux à coût abordable, des espaces collaboratifs, des services d'incubation, des services spécialisés en innovation, des laboratoires d'expérimentation et de prototypage, ainsi que des activités de perfectionnement de leurs compétences.

La Ville de Lévis porte le projet et réunit les différents partenaires. Lorsque le financement du projet sera confirmé, un organisme à but non lucratif sera constitué. Cet organisme réunira les aides financières, louera et aménagera les locaux et les laboratoires, et embauchera les ressources nécessaires.

Une demande de financement a été déposée au Gouvernement du Québec à l'hiver 2018-2019. Le financement demandé concerne l'opération du centre pour ses 5 premières années. La confirmation de ce financement permettra à l'OBNL de signer le bail avec le promoteur, qui débutera ensuite la construction du bâtiment à l'Innoparc.

Une demande à Développement économique Canada doit être déposée pour l'aménagement des laboratoires d'expérimentation, l'achat des équipements et l'embauche de ressources dédiées à l'opération de ces laboratoires. La firme Mallette évalue actuellement le montant d'investissement nécessaire. Selon une évaluation préliminaire, le montant d'investissement pourrait avoisiner les 2 millions \$. Le rapport de Mallette sera déposé le 28 juin, après quoi la Ville de Lévis pourra déposer la demande à Développement économique Canada au nom de l'organisme à être constitué.

**2.1-ORIENTATION PROPOSÉE (Quelle est la décision souhaitée?)**

Autoriser la Direction du développement économique et de la promotion à déposer une demande d'aide financière à Développement économique Canada.

**3-ANALYSE DES ALTERNATIVES (Avantages/Inconvénients/Impacts)**

Développement économique Canada est la seule source de financement pour ce type d'immobilisations. Le programme CERI (Croissance économique régionale par l'innovation) finance 90% du coût lié à la création d'installations fournissant des services spécialisés à l'appui des entrepreneurs ou des entreprises. Les laboratoires d'expérimentation et de prototypage du CIEL répondent à tous les critères de ce programme.

**4-ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION**

La demande d'aide financière pourra être déposée dès la réception du rapport d'évaluation des coûts. La construction du bâtiment devrait débuter à l'automne 2019 et se terminer à l'été 2020. Le CIEL devrait débuter ses activités en septembre 2020.

**5-ÉCHÉANCIER DU PROCESSUS DÉCISIONNEL (Justifier la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)**

Pour respecter l'échéancier de réalisation, la demande d'aide financière doit être déposée à Développement économique Canada en juillet. À cet effet, le dépôt de la demande doit être approuvé par le conseil de ville du 8 juillet 2019.

**6-FINANCEMENT (Coûts/revenus/impacts budgétaires 2019-2020-2021)**

Conformément au règlement RV-2016-16-00 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Description	Coûts/revenus	Impacts 2019	Impacts 2020	Impacts 2021
N/A	N/A			
<b>Financement déjà autorisé par</b>				
Budget de fonctionnement	Disponibilités budgétaires ?	Oui <input type="checkbox"/> ou Non <input type="checkbox"/>	Poste budgétaire :	
Règlement d'emprunt spécifique	RV-	Extra ctb :	Poste budgétaire :	
Règlement « Omnibus »	RV-	Extra ctb :	Résolution CE-	
Autre (spécifier)		Extra ctb :	Résolution CV-	
Numéro de projet PTI :		Projet subventionné ?	Oui <input type="checkbox"/> ou Non <input type="checkbox"/>	
Compensation requise ?	Oui <input type="checkbox"/> ou N/A <input type="checkbox"/>	Si projet subventionné, préciser le titre du programme et %		
Titre du programme :				%

**6.1-FINANCEMENT – SECTION RÉSERVÉE AUX FINANCES (ne rien inscrire dans cette section)****MONTANT DES COÛTS ARRONDI :****INFORMATION PTI :****Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée****Montant à financer****Source de financement proposée****Commentaires :**

**7-PERSONNES CONSULTÉES**

Nom de la personne	Champ de compétence	Position (en accord?)	Date (jj/mm/aa)
		Oui <input type="checkbox"/> ou Non <input type="checkbox"/> (si non, expliquer)	
		Oui <input type="checkbox"/> ou Non <input type="checkbox"/> (si non, expliquer)	
		Oui <input type="checkbox"/> ou Non <input type="checkbox"/> (si non, expliquer)	

Explication :

**8-RECOMMANDATION (énoncé)**

Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville d'autoriser le directeur de la Direction du développement économique et de la promotion à présenter une demande de financement à Développement économique Canada pour le projet de Carrefour d'Innovation et d'entrepreneuriat de Lévis (CIEL).

**9-LISTE DES PIÈCES JOINTES****10-APPROBATIONS/SIGNATURES**

Préparé par (nom complet) :	Titre d'emploi	Date (jj/mm/aa)
Francis Létourneau	Conseiller en développement et prospection des investissements	25/06/19
Signature :		
Nom du responsable d'activité budgétaire	Titre d'emploi	Date (jj/mm/aa)
Liette Brie	Adjointe au directeur	26/06/2019
Signature :		
Recommandé par :	Titre d'emploi	Date (jj/mm/aa)
Signature :		
Nom du directeur/directrice :	Titre d'emploi	Date (jj/mm/aa)
		26/06/2019
Signature :		

SIGNATURE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

DATE (jj/mm/aa)



2019/06/27